



Institute for
Research on
Public Policy

Institut de
recherche
en politiques
publiques

Pour diffusion immédiate – Le 13 mai 2010

COMMUNIQUÉ

Les droits des travailleurs étrangers temporaires doivent être mieux protégés

Montréal – La vision à court terme de la politique canadienne sur la migration des travailleurs temporaires n'aide pas à combler les besoins de main-d'œuvre à long terme du pays, et elle est préjudiciable à la grande majorité de ces travailleurs étrangers, soutient une nouvelle étude de l'Institut de recherche en politiques publiques.

« Cette focalisation à courte vue est injuste pour la plupart de ces travailleurs, tenus de vivre plusieurs années au Canada sans contribuer durablement à la société, note Delphine Nakache, coauteure de l'étude avec Paula J. Kinoshita. Le Canada fait ainsi passer le message selon lequel il considère les travailleurs faiblement qualifiés comme de simples exécutants et réserve aux seuls travailleurs hautement qualifiés la possibilité de devenir citoyens. »

Intitulée « The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Do Short-Term Economic Needs Prevail over Human Rights Concerns? », l'étude examine le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pour déterminer les approches canadienne et albertaine d'intégration et de protection des travailleurs migrants, notamment à partir de recherches documentaires et d'entrevues réalisées au printemps 2009 avec de nombreux intéressés liés au PTET.

« L'augmentation considérable du nombre de travailleurs étrangers temporaires suscite des craintes grandissantes quant à leurs droits en matière d'emploi, ajoute Paula J. Kinoshita. Sur le papier, ils ont les mêmes droits que tout autre salarié travaillant au Canada, mais il en va tout autrement dans la réalité. »

Les auteures formulent donc les recommandations suivantes : restructurer le permis de travail en vue d'accroître la mobilité des travailleurs migrants ; appliquer des mécanismes d'exécution pour les protéger contre les pratiques abusives ; améliorer la communication entre les différents intervenants gouvernementaux ; adopter des mesures favorisant leur intégration ; et stimuler le débat public sur les récentes modifications apportées à la politique canadienne de migration de la main-d'œuvre.

On peut télécharger sans frais l'étude « The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Do Short-Term Economic Needs Prevail over Human Rights Concerns? », de Delphine Nakache et Paula J. Kinoshita, sur le site de l'Institut de recherche en politiques publiques (www.irpp.org).

-30-

Pour obtenir plus de détails ou pour solliciter une entrevue, veuillez communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'IRPP @propos par courriel, veuillez vous abonner à son service de distribution au site Web www.irpp.org.

Renseignements : Kate Shingler bureau : 514 787-0737 cellulaire : 514 235-8308